

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 28 mars 2023

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230405-DEL_2023_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2023-16 Cotisations et adhésions municipales 2023

Le maire propose l'adhésion aux associations suivantes

- **l'Association des Maires de la Corrèze :**

Hôtel du Département - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 TULLE CEDEX

- **l'Association Locale d'Insertion et d'Economie Alternative et Solidaire
« ARCADOUR »**

Zone Artisanale Bois Duval – 19300 ROSIERS D'EGLETONS

- **l'Instance de Coordination Gérontologique du Canton d'Egletons**

Maison de Retraite - 6, rue du Cardinal Fabri - 19300 EGLETONS

- **l'Association des Maires Ruraux de la Corrèze (AMR 19)**

Mairie de Meymac – 19250 MEYMAC

- **la Fondation du Patrimoine**

2, route de Saint-Jean Ligoure – 87260 PIERRE-BUFFIERE

- **l'Association NOTRE VILLAGE**

le Clos Joli – 19500 MEYSSAC

- **le Comité des Oeuvres Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales :**

Champeau - 19000 TULLE

- **Fonds d'art contemporain des communes du limousin**

27 boulevard de la corderie – 87031 limoges

- **S'engage à ouvrir les crédits correspondants Articles 6182** (abonnement revues), **6281** (cotisations) et **6558** (contribution aux frais de fonctionnement de ces organismes), au budget primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Confirme l'adhésion de la commune de ROSIERS D'EGLETONS aux
organismes ci-dessus pour l'année 2023**

**Membres : 15
Présents : 13
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0**

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, F. Agnoux

